



Instaurer un environnement respectueux de la santé

THEMES DE TRAVAIL ASSIGNES AU GROUPE

- Réduction des substances toxiques (Substances chimiques cancérigènes, pesticides...), Reach,
 - Air intérieur, qualité de l'air, déchets
 - Réduire les pollutions industrielles, agricoles, et urbaines
 - Qualité de l'alimentation
 - OGM

Travaux de normalisation déjà existants sur le thème

A – Cohérence – Harmonisation Environnement et santé

- **A1 - Elaborer un plan national santé environnement 2**

- **Risque légionelle**

Une plate-forme d'échange sur la normalisation liée au risque de légionellose a été mise en place début 2006. Elle vise à organiser les échanges sur les méthodes d'essais, la comparaison entre les méthodes. Cette plate-forme s'inscrit dans le volet légionelle du PNSE actuel et pourrait être identifiée et formalisée dans le futur PNSE 2.

- **Air des lieux de travail**

Des travaux de normalisation existent au plan national, européen et international :

- Comité technique international ISO/TC 146/SC2 : Qualité de l'air- Atmosphères des lieux de travail"
- Comité technique européen CEN/TC 137 "Estimation de l'exposition sur les lieux de travail"

- Une commission de normalisation française suit ces travaux X 43 C "Air des lieux de travail".

A noter en particulier la norme NF EN 482 "Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques" de 2006.

- **Produits de la construction**

Des Fiches de déclarations environnementales et sanitaires des produits de construction sont mises à disposition des architectes et maîtres d'ouvrage, basée sur la norme française P01-010 étant elle-même une application de la norme internationale ISO14025 "déclaration environnementale de type III".

- **A2 - Développer une politique ambitieuse de substitution et d'innovation**

- **Construction**

- **Le comité technique européen CEN/TC 351 « Substances dangereuses dans la construction »** travaille à l'évaluation des substances dangereuses par les produits de construction dans le sol, l'air et l'eau pour répondre à l'exigence essentielle n° 3 de la Directive produits de construction.

- **A4 – Maintenir durablement la qualité de l'eau potable**

- **Stockage et utilisation des eaux de pluie**

Une étude de faisabilité a été lancée en sept 2007 sur l'opportunité d'une normalisation des systèmes de récupération des eaux de pluie, et des bonnes pratiques d'utilisation de ces eaux de pluie (intérieur et extérieur des bâtiments) – les travaux de normalisation devraient débuter début 2008.

B - Réduire les émissions et la dispersion

- **B1 - Réduire les émissions et la dispersion des polluants et B2 - Se donner de nouvelles ambitions pour la préservation de la qualité de l'air**

- **Mesure**

De nombreuses méthodes de mesure des polluants existent concernant l'air (émissions, air ambiant et air intérieur), les sols, l'eau.

- **Mesure de la qualité de l'air**

Un important catalogue de norme de mesure des polluants de l'air est déjà à disposition des acteurs (voir annuaire des normes de la qualité de l'air)

- **Bio surveillance de l'air**

Des travaux ont été développés depuis deux ans concernant la bio surveillance de la qualité de l'air. Ce sont des méthodes simples et peu coûteuses permettant d'évaluer la qualité de l'air, de détecter et suivre une pollution.

- **B2.1.2 - Accroître la surveillance et la prévention de la qualité de l'air intérieur**

- **Construction**

- Substances dangereuses dans la construction**

- Le comité européen CEN/TC 351 "Substances dangereuses dans la construction" travaille actuellement à l'évaluation de substances dangereuses par les produits de construction dans le sol, l'air (notamment l'air intérieur) et l'eau. Ses objectifs rejoignent ceux précisés ici.

- Conception intérieure des bâtiments**

- Le comité international ISO/TC 205 "conception de l'environnement intérieur des bâtiments" travaille quant à lui sur la conception de l'environnement intérieur des bâtiments avec un projet relatif à la qualité de l'air intérieur

- En ce qui concerne la qualité de l'air intérieur, à noter qu'il existe déjà des normes destinées à faire des audits de la qualité de l'air à l'intérieur des locaux non industriels, des locaux d'enseignement, des piscines, des locaux à usage de bureaux...

- La mise en œuvre de ces audits a souvent son origine dans des préoccupations exprimées par les usagers mais elle peut aussi résulter du souci de vérifier le bon état des locaux du point de vue santé ou confort. (Ceci répond au point A.1 de la synthèse du Groupe 3).

- **B5 - Pollution des sols**

Un programme de normalisation existe dans le domaine de la pollution des sols, aussi bien au plan national qu'international. Les normes internationales sont reprises en normes européennes. Ces travaux concernent :

- l'écotoxicologie travaux sur les méthodes biologiques- Biodégradabilité, Effets sur la faune du sol/ flore du sol/ Micro-organismes du sol (ISO/TC 190/SC 4)
- la qualité et à la caractérisation des sols,
- la dépollution des sols, ou la révision de la norme de service des entreprises de dépollution des sols va être bientôt lancée, en réponse à l'évolution de la politique de gestion des sols pollués mise en place par le MEDAD.

C - Prévenir ou anticiper les risques ...

- **C.1 - Utilisation des produits phytosanitaires**

- **Produits phytosanitaires et biocides**

NF U 43-500 "Bonnes pratiques d'application des produits phytosanitaires et biocides - **Maîtrise des applications de produits phytosanitaires et biocides** par un prestataire de services" de 2006.

▪ **C-3 - Anticiper les risques liés aux nanomatériaux**

- **Nanotechnologies**

- Des travaux de normalisation ont lieu au plan Européen CEN/TC 352 et international :
 - ISO/TC 229 Nanotechnologies
 - la détection des nano-éléments est un sujet émergent au sein de l'ISO/TC 147/SC 5 (Qualité de l'eau - Méthodes biologiques / AFNOR/T95E, Ecotoxicologie aquatique).

D – Renforcer et partager les connaissances dans les domaines des liens entre la santé et l'environnement

- ⇒ Il est fait référence à des marqueurs biologiques permettant de dépister précocement des dommages aux espèces et aux individus. Dans le cadre de la bio surveillance de l'air des travaux sont réalisés dans ce sens. Deux Groupes de travail ont d'ailleurs été créés au sein du CEN/TC 264 " Qualité de l'air" sur ces sujets.

Contributions de la normalisation sur les thèmes proposés

▪ **A2 - Evaluation a priori des risques, prise en compte dès la conception des impacts**

- **Développer des normes d'évaluation des risques**

La normalisation pourrait-elle apporter sa contribution par l'élaboration d'un document normatif sur l'évaluation et l'estimation des risques, concernant les produits, les process, les installations, etc..

(Par exemple. des normes pour la sécurité des machines qui viennent en appui à la réglementation (directive machines). Ces normes prévoient qu'une estimation du risque doit être réalisée et suivie d'une évaluation du risque, en vue de satisfaire à la directive qui dispose que les accidents provoqués par l'utilisation des machines peuvent être réduits par l'intégration de la sécurité à la conception et à la construction des machines.)

- **Participer aux travaux de révision de la norme ISO 11014-1 "Fiches de données de sécurité pour les produits chimiques – Partie 1 : Contenu et plan type" de 1994 à l'ISO/TC 047 "Chimie Ce sujet est piloté par le Japon sans participation française.**

▪ **B1 - Réduire les rejets polluants :**

- *La normalisation pourrait contribuer à identifier les besoins en mettant en place sur le modèle de la plate-forme légionelles, des plate-forme pour les substances préoccupantes, leur mesure et analyse, mesure émission, etc...*
- **B212 - Observatoire de la qualité de l'air**
 - *La normalisation pourrait-elle apporter sa contribution en réalisant un état des lieux sur les méthodes d'analyse de la qualité de l'air intérieur ?*
- **B4 - Maintenir durablement la qualité de l'eau potable**
 - **Renforcement de la protection des bassins d'alimentation des captages :**
Dans le cadre de la thématique sécurité des infrastructures d'eau potable, la normalisation pourrait participer à la diffusion des bonnes pratiques par la réalisation d'un document normatif relatif à la protection des bassins d'alimentation des captages (en liaison également avec la norme NF X 10-999 « conception, mise en œuvre, exploitation et fin de vie des ouvrages de captage d'eau).
 - **Plan de maîtrise des risques liés aux résidus médicamenteux :**
La rédaction d'un document de référence normatif s'appuyant sur les bonnes pratiques de gestion des risques d'un point de vue générique déjà normalisées.
- **C3 - "Anticiper les risques liés aux nanomatériaux"....**
 - **Etiquetage**
La normalisation pourrait-elle participer à la prévention des risques liés aux nanomatériaux en:
 - *élaborant un document sur l'étiquetage qui pourrait ensuite être étendu au niveau européen (CEN) et international (ISO).*
 - *valorisant les bonnes pratiques professionnelles, par l'établissement de Bonnes pratiques pour le personnel.*
- **C4 - Prévenir les risques naturels et technologiques**
 - **Risque inondations**
L'élaboration d'un référentiel normatif pourrait-il contribuer à un meilleur fonctionnement et à une meilleure qualité des plans de prévention risques - inondations (PPRI) ? D'autres normes pourrait-elle être utiles dans ce domaine concernant : les produits / équipements – bassins d'orages,, prévention, gestion de crise, ...)